

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU BURUNDI



**STATISTIQUES SUR L'ETAT DE L'ENVIRONNEMENT
ET LES CATASTROPHES**

Présenté par:

***Ambroise NIKWIBITANGA
CSESAE A L'INSBU***

Bujumbura, Royal Palace , du 02 au 04 Avril 2025

PLAN DE PRESENTATION

- I. Importance des statistiques environnementales
- II. Cadre politique, légal et institutionnel
- III. Etat des lieux des statistiques environnementales

I. Importance des statistiques environnementales

- ❑ Les statistiques sont un facteur essentiel pour le développement en fournissant une base fiable d'éléments pour l'élaboration, la gestion, le suivi, le contrôle et l'évaluation de toute politique.
- ❑ Les statistiques sont requises par toutes les institutions tant publiques que privées. Ces dernières en font usage pour l'élaboration des politiques et des plans stratégiques, la planification et la prise de décision quant aux problèmes posés et l'évaluation des performances.
- ❑ Les statistiques agissent, en effet, comme un stimulant pour l'action publique ou privée, un catalyseur pour le changement, et une contribution au programme de développement des plans.
- ❑ Enfin, les statistiques sont nécessaires aux investisseurs, aux entreprises, aux agents économiques ainsi qu'au public en général pour évaluer les opportunités et les risques afin de prévoir les perspectives d'avenir.

I. Importance des statistiques environnementales

- ❑ Les statistiques de l'environnement sont particulièrement requises pour cerner concrètement les grands enjeux environnementaux, prendre des décisions et des mesures adéquates et appuyer l'élaboration des politiques, assorties d'objectifs et des résultats quantifiés et quantifiables.

Au niveau international:

- ❖ les statistiques de l'environnement sont requises pour la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODDs) 3, 6, 7, 11, 12, 13, 14 et 15;
- ❖ de l'Agenda de développement de l'après-2015 et
- ❖ de la première aspiration de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

I. Importance des statistiques environnementales

Au niveau de l'EAC:

- ❖ les statistiques de l'environnement constituent un outil de mesure et d'évaluation de la mise en œuvre des instruments de politique exigeant un renforcement et un soutien à la protection de l'environnement dans l'EAC entre autres la Stratégie de réduction des risques de catastrophes et de gestion des risques (2012-2016);
- ❖ le Protocole sur l'environnement et les ressources naturelles, la Politique, stratégie et plan directeur en matière de changement climatique, le Plan d'action pour la sécurité alimentaire, ...

I. Importance des statistiques environnementales

Au niveau national:

- ❖ la mise en œuvre et l'évaluation de l'atteinte des objectifs des documents d'orientation politique comme:
 - la Vision 2025,
 - le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP II),
 - la Stratégie Nationale et Plan d'actions sur le changement climatique (2012),
 - la Stratégie Nationale pour l'Environnement et la Conservation de la Nature (SNEB),
 - la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité 2013-2020 (SNPAB),
 - le Plan de Développement National Révisé 2018-2027,
 - la Vision Burundi Pays Emergent en 2040 et Développé en 2060,...

I. Importance des statistiques environnementales

En conclusion, les statistiques de l'environnement permettent :

- l'évaluation du développement socio-économique ;
- l'amélioration de l'équité sociale en intégrant les préoccupations de gestion de l'environnement dans tous les programmes de développement ;
- la bonne compréhension de l'environnement chez les planificateurs, les décideurs et le grand public ;
- la mise en œuvre et d'évaluer les efforts de développement durable par des indicateurs environnementaux ;
- la réalisation des études d'évaluation environnementale ;
- l'élaboration des rapports sur l'état de l'environnement.

II. Cadre politique, légal et institutionnel

Cadre politique et stratégique:

- ❑ Le Burundi a mis en place plusieurs documents de politique qui doivent orienter les grands projets d'envergure nationale tout en respectant les conventions déjà ratifiées en matière de protection de l'environnement (Vision 2025, CSLPII, SNDS III, PND révisé, Vision Burundi Pays Emergent en 2040 et Pays Développé en 2060, ect).
- ❑ La nécessité des statistiques environnementales se fait sentir lorsqu'il s'agit d'évaluer le taux de réalisation de ces derniers.

II. Cadre politique, légal et institutionnel

Cadre politique et stratégique:

Les autres documents sectoriels qui militent pour l'existence des statiques environnementales sont notamment :

- Cadre National de Biosécurité (CNB) qui constitue une stratégie d'orientation pour une utilisation rationnelle et sans danger des OGMs au Burundi;
- Plan d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques «PANA» qui revient sur les émissions de gaz à effet de serre dans les différents compartiments de la biosphère ;
- Stratégie Nationale et Plan d'Action Nationale de Lutte contre la Dégradation des sols (SP-LCD) qui prône la restauration et la préservation de la productivité des sols et autres biens et services des écosystèmes ;

II. Cadre politique, légal et institutionnel

Cadre politique et stratégique:

- Stratégie Agricole Nationale a comme objectif global de contribuer de manière durable à la réduction de la pauvreté et de soutenir la croissance économique du Burundi à travers l'augmentation de la productivité des facteurs de production, la valorisation maximale des productions, la diversification des opportunités de revenus, la préservation et le maintien des ressources naturelles et environnementales ;
- Politique forestière qui a comme but la pérennisation des ressources forestières existantes et le développement de nouvelles ressources pour assurer les fonctions socio-économiques et écologiques des populations présentes et futures;

II. Cadre politique, légal et institutionnel

Cadre politique et stratégique:

- Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'Education Environnementale et de Sensibilisation qui vise la mise en place des canaux de collecte et de diffusion de l'information adaptés à tous les acteurs en matière d'éducation environnementale ;
- Politique sectorielle du Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme ;
- Politique Nationale d'Assainissement du Burundi et Stratégie Opérationnelle Horizon 2025 ;
- Politique sectorielle du Ministère de l'Energie et des Mines ;
- Politique sectorielle du Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida;
- Politique sectorielle du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme.

II. Cadre politique, légal et institutionnel

Cadre légal:

- Loi N°1/18 du 24 juillet 2023 portant MODIFICATION DE LA loi N°1/08 DU 20 Mai 2021 PORTANT MODIFICATION DE LA LOI N°1/17 DU 25 SEPTEMBRE 2007 PORTANT ORGANISATION DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL AU BURUNDI
- DECRET N°100/153 DU 16 NOVEMBRE 2022 PORTANT CREATION, ATTRIBUTIONS, COMPOSITION ET REGLES DE FONCTIONNEMENT DE L'AUTORITE STATISTIQUE NATIONALE (INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU BURUNDI (INSBU EN SIGLE);
- Ect.

II. Cadre politique, légal et institutionnel

Cadre institutionnel:

- L'INSBU est l'Autorité Statistique Nationale assurant la coordination technique des activités du Système Statistique National (SSN).
- Il réalise, lui-même, les activités de production et de diffusion des données statistiques pour les besoins du Gouvernement, des administrations publiques et collectivités locales, du secteur privé, des partenaires au développement et du public.
- Les statistiques environnementales sont collectées par les services sectoriels éparpillés dans les ministères concernés notamment:
 - ✓ Le Ministère en charge de l'eau, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme;
 - ✓ Le Ministère en charge de la santé publique;
 - ✓ Le Ministère en charge de l'industrie, ect

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

Les statistiques environnementales sont présentées dans l'annuaire à travers des six composantes suivantes:

1. Conditions et qualité environnementale:

Des données liées à cette composante sont entre autres **les conditions physiques** (les températures, les précipitations et l'humidité relative) fournies par l'Institut d'Etudes Géographiques du Burundi (IGEUBU), **les informations géologiques, géographiques et géomorphologiques des zones terrestres** obtenues auprès de l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), **la biodiversité** (Faune et flore) et **les écosystèmes traités** par l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE).

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

Constat:

- Ces données sont incomplètes et moins fiables mais aussi elles sont présentées sous forme de données brutes non transformées en statistiques.
- Pour cette composante les données en rapport avec la pression, la vitesse du vent, le rayonnement solaire et ultraviolet, les nutriments et la chlorophylle, les matières organiques, les pathogènes, les métaux lourds (mercure, plomb, nickel, arsenic, cadmium, ...), les superficies et profondeurs des lacs, les longueurs des ruisseaux et des rivières, les superficies et les profondeurs des réservoirs artificiels.

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

2. Ressources environnementales et leur utilisation:

- Les ressources environnementales sont des constituants vivants et non-vivants de la terre qui peuvent offrir des avantages à l'humanité. Elles peuvent être naturellement renouvelables (bois, eau, faune) ou non renouvelables (minéraux).
- Les données collectées dans cette composante sont **les ressources énergétiques, la richesse du sous-sol** (réserves, teneur et localisation) et les ressources en eaux. La richesse du sous-sol traduit le degré d'extraction des minerais, les permis de recherche, les paramètres d'exploitations et les sites d'exploitation. Ces données sont fournies par les rapports annuels du Ministère de l'Energie et des Mines.

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

- Les stocks, les variations, la production et le commerce des ressources minérales sont fournies par l'Office Burundais des Mines (OBM).
- Les données de base concernant les ressources en bois, les ressources aquatiques et les autres ressources biologiques non cultivées sont publiées dans les rapports de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE).
- Les ressources en eau font état des statistiques sur les stocks d'eau disponibles et leur utilisation respective. Les données de base sont dans les rapports de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR) et la REDIGESO.

Constat:

Les lacunes relatives à cette composante sont notamment l'absence des données sur l'exploitation des mines et carrières.

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

3. Résidus

Les principaux groupes de résidus visés par cette composant concernent la quantité et les caractéristiques des résidus générés par la production humaine et les processus de consommation, leur gestion, et leur rejet dans l'environnement. Les résidus sont des flux de matériaux solides, liquides et gazeux, et de l'énergie, qui sont rejetés ou émis par des établissements et ménages à travers des processus de production, de consommation et d'accumulation. Ces résidus peuvent être rejetés, déchargés ou émis directement dans l'environnement ou être capturés, collectés, recyclés ou réutilisés.

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

3. Résidus

- Des données sur les émissions de substances dans l'air, la production et la gestion des eaux usées et des **déchets solides** sont collectées essentiellement. Il s'agit des émissions des gaz à effet de serre, de la production et de la concentration en polluants des eaux usées, de la production des **déchets solides** ainsi que l'utilisation des engrais chimiques et des produits phytosanitaires au Burundi.
- Les données liées à la production, l'utilisation et le traitement des eaux usées et des déchets sont collectées par les **Services Techniques Municipaux (SETEMU)** tandis que la direction de la protection des végétaux et la direction de la fertilisation renseignent celles liées à l'utilisation des produits phytosanitaires et des fertilisants.

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

3. Résidus

- Des données sur les émissions de substances dans l'air, la production et la gestion des eaux usées et des **déchets solides** sont collectées essentiellement. Il s'agit des émissions des gaz à effet de serre, de la production et de la concentration en polluants des eaux usées, de la production des **déchets solides** ainsi que l'utilisation des engrais chimiques et des produits phytosanitaires au Burundi.
- Les données liées à la production, l'utilisation et le traitement des eaux usées et des déchets sont collectées par les **Services Techniques Municipaux (SETEMU)** tandis que la direction de la protection des végétaux et la direction de la fertilisation renseignent celles liées à l'utilisation des produits phytosanitaires et des fertilisants.

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

3. Résidus

Constat:

- certaines données manquent notamment celles liées aux substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) et certains gaz à effet de serre.
- En effet, les émissions de ces substances sont difficiles à mesurer directement et les équipements de mesure sont très coûteux.
- Les données présentées pour les gaz à effet de serre ne sont également plus d'actualité et datent de 2010. Elles ont été mesurées de manière sporadique lors de l'élaboration de la deuxième et la troisième communication nationale sur les changements climatiques en 2010.

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

4. Phénomènes extrêmes et les catastrophes

- Cette composante organise des statistiques sur l'occurrence de phénomènes extrêmes et catastrophes et leurs impacts sur le bien-être humain et sur les infrastructures du sous-système humain.
- Il s'agit des données qui renseignent sur la fréquence et les impacts des phénomènes naturels extrêmes, des catastrophes naturelles et technologiques.
- Les données collectées concernent les autorités nationales en charge de la gestion des catastrophes et l'assistance, les organismes de gestion des interventions d'urgence, les compagnies d'assurance, les opérateurs de satellites optiques et de radars pour l'information satellitaire et les centres de surveillance et de recherche sismique.

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

4. Phénomènes extrêmes et les catastrophes

- Cette composante organise des statistiques sur l'occurrence des phénomènes extrêmes et catastrophes et leurs impacts sur le bien-être humain et sur les infrastructures du sous-système humain.
- Il s'agit des données qui renseignent sur la fréquence et les impacts des phénomènes naturels extrêmes, des catastrophes naturelles et technologiques.
- Les données collectées concernent les autorités nationales en charge de la gestion des catastrophes et l'assistance, les organismes de gestion des interventions d'urgence, les compagnies d'assurance, les opérateurs de satellites optiques et de radars pour l'information satellitaire et les centres de surveillance et de recherche sismique.

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

4. Phénomènes extrêmes et les catastrophes

- Au Burundi, les catastrophes les plus récurrentes sont liées aux inondations causées par les pluies torrentielles et les effets anthropiques notamment l'urbanisation non contrôlée, l'exploitation anarchique des minerais et la dégradation de l'environnement.
- Les données collectées sont les aléas climatiques (les inondations, la sécheresse, la grêle, les vents violents, le glissement de terrain), les épidémies, les incendies, les feux de brousse et les risques sismiques. Ces données sont collectées par la Direction de la protection civile et l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE)

2. III. Etat des lieux des statistiques environnementales

4. Phénomènes extrêmes et les catastrophes

Constat:

- Les lacunes y relatives sont notamment le faible niveau d'accéder aux statistiques pour la préparation aux catastrophes (faiblesse de la technologie),
- les moyens financiers limités, le manque de statistiques sur les dommages causés par les aléas technologiques (industrielles, les ondes), la faible capacité technique et humaine de la plateforme pour la collecte des statistiques en la matière et l'irrégularité des données au niveau des services statistiques sectoriels.
- Les équipements et les ressources humaines qualifiées en la matière manquent cruellement pour mesurer le plein impact de ces catastrophes

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

5. Établissements humains et santé environnementale

- Les statistiques de cette composante sont importantes pour la gestion et l'amélioration des conditions liées aux établissements humains, aux conditions de logement, à l'eau potable, à l'hygiène publique et à la santé, à la pollution croissante, à la dégradation de l'environnement, aux catastrophes, aux événements extrêmes et au changement climatique.
- En effet, les données collectées englobent la population humaine résidant dans un établissement, les éléments physiques (les logements, les infrastructures), les services (l'eau, les systèmes d'assainissement, l'enlèvement des déchets, l'énergie, le transport), et l'exposition des humains à des conditions environnementales potentiellement nocives.

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

5. Établissements humains et santé environnementale

- Au Burundi, les données concernant l'évolution de la population par province, l'accès à l'eau potable dans les milieux urbains et dans le milieu rural et la qualité des lieux d'aisance des ménages.
- Malgré d'abondantes ressources en eau, le Burundi fait face à des problèmes d'approvisionnement en eau potable en raison de l'inégale distribution spatiale et temporelle des ressources.

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

5. Établissements humains et santé environnementale

Constat:

Les données nationales sur les établissements humains et la santé environnementale connaissent quelques défis entre autres le manque relatif de coordination et la rareté des données sur les statistiques environnementales de la santé, le manque des données sur les maladies causées par les rayons ultra-violet et les maladies causées par la pollution, le manque des données sur les maladies et affections liées aux substances toxiques et aux rayonnements nucléaires, la capacité insuffisante et manque d'expertise dans le domaine des statistiques de la santé environnementale, l'absence de processus ou de méthodologie clairement définie pour la production de statistiques de la santé environnementale ainsi que les contraintes financières.

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

6. Protection, gestion et engagement en matière d'environnement

- Cette composante traduit la volonté du Gouvernement de s'impliquer pleinement dans la protection et l'amélioration de l'environnement. Cette volonté s'observe à travers la gouvernance environnementale, la réglementation environnementale et la robustesse institutionnelle.
- Les données collectées pour cette composante organisent l'information sur les dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources dans le but d'améliorer l'environnement et de maintenir la santé des écosystèmes. Les statistiques sur la gouvernance environnementale, la solidité institutionnelle, l'application des réglementations et la préparation aux événements extrêmes sont également incluses.

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

6. Protection, gestion et engagement en matière d'environnement

- Les données disponibles au Burundi présentent les documents pour la réglementation de l'environnement entre autres les documents de politique nationale, les stratégies nationales, les lois, les décrets et les ordonnances. L'annuaire parle également de différentes conventions ratifiées par le Burundi et l'allocation budgétaire d'investissement dans le secteur de conservation de l'environnement.

Constat:

il est cependant difficile d'estimer le taux d'allocation budgétaire globale suite à l'inaccessibilité de ces données pour la majorité d'institutions.

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

N°	Indicateurs se trouvant dans l'annuaire
1	Tableau 0-1. Evolution mensuelle des précipitations à la station climatologique de Bujumbura – Aéroport (en mm)
2	Tableau 0-16. Nombre de jours de pluie dans les principales stations
3	Tableau 0-17. Evolution de l'humidité relative minimum annuelle dans les principales stations (en %)
4	Tableau 0-20. Evolution de la température maximale annuelle dans les principales stations climatologiques (en °C)
5	Tableau 0-22. Température Moyene annuelle dans les principales stations climatologiques (en °C)
6	Tableau 0-23. Superficie des lacs (en ha)
7	Tableau 0-24. Etat des lieux des sources d'eau au Burundi en 2019
8	Tableau 0-29. Périmètre de Protection des captages d'eau Installés par an
9	Tableau 0-30. Volume d'eau des Lacs par an (en km cube)
10	Tableau 0-31. Quelques caracteristiques des regions eco-climatiques du Burundi (en2020)
11	Tableau 2-1. Superficies des forêts existantes par an en ha
12	Tableau 2-2. Répartition des superficies de certains écosystèmes naturels(en ha)par an
13	Tableau 2-3. Les aires protégéespar an (en ha)
14	Tableau 2-4. Répartition de la flore vasculaire par famille, genre et espèce par an
15	Tableau 2-5. Les champignons les plus connus par an
16	Tableau 2-6. Répartition de la faune par famille, genre et espece par an
17	Tableau 2-7. Nombre d'Espèces de reptiles endémiques identifiés par an

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

18 [Tableau 2-8. Evolution des touristes dans les aires protégées et les recettes y relatives par an](#)

19 [Tableau 2-9. Production des semences forestières et agroforestières par an en kg](#)

20 [Tableau 2-10. Diffusion des semences forestières et agroforestières en 2019 \(en kg\)](#)

21 [Tableau 2-14. Dépenses liées à l'approvisionnement des semences forestières et agroforestières en 2019](#)

22 [Tableau 2-17. Production des plants forestiers et agroforestiers par Province par an](#)

23 [Tableau 2-22. Mise en place des plants produits par province par an](#)

24 [Tableau 2-25. Superficies reboisées et déboisées par province et par an \(en ha\)](#)

25 [Tableau 2-27. Nombre d'arbres plantés dans le cadre Ewe Burundi Urambaye année 2019](#)

26 [Tableau 2-31. Quantité des produits forestiers liés aux autorisations de transport par province en 2019](#)

27 [Tableau 2-35. Recettes liées aux autorisations de transport des produits forestiers par province et par an](#)

28 [Tableau 2-36. Nombre d'infractions dans les aires protégées par type et par an](#)

29 [Tableau 2-37. Longueur \(en Km\) des courbes de niveau tracées dans le cadre de la journée nationale de la protection de l'environnement par province et par an](#)

30 [Tableau 3-1. Gisements de Nickel, Cuivre, Cobalt, Platinoïdes](#)

31 [Tableau 3-2. Gisements de Vanadium-Fer-Titane](#)

32 [Tableau 3-3. Gisements d'Or](#)

33 [Tableau 3-4. Gisements de Phosphates, carbonatites et Calcaire-dolomitique](#)

34 [Tableau 3-5. Kaolin, Quartzite, Feldspaths et Calcaire-Dolomitique \(matières complémentaires pour céramique\)](#)

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

35 [Tableau 3-6. Gisements de tourbe](#)

36 [Tableau 3-7. Nombre de titres miniers détenus par les sociétés par an](#)

37 [Tableau 3-8. Nombre d'associations/coopératives par type de substances par an](#)

38 [Tableau 3-9. Nombre d'autorisations d'exploitation artisanale des sites miniers et carrières octroyées par an](#)

39 [Tableau 3-10. Nombre de sites exploités artisanalement par an](#)

40 [Tableau 3-12. Nombres de sites des 3Ts exploités artisanalement par province par an](#)

41 [Tableau 3-14. Production minier par an \(en kg\)](#)

42 [Tableau 3-15. Quantité de minerais exportée par \(an kg\)](#)

43 [Tableau 3-16. superficie des sites d'exploitation artisanale des mines et des carrières par province et par an en ha](#)

44 [Tableau 3-17. Nombre et superficie des sites réhabilités par province en 2019](#)

45 [Tableau 3-19. Superficies des périmètres d'exploitations industrielles des mines par société en 2018](#)

46 [Tableau 3-21. Superficies des sites d'exploitations industrielles des carrières-année de 2018](#)

47 [Tableau 3-24. Nombres de sites de carrières exploités industriellement et par curage des rivières par province et par an](#)

48 [Tableau 3-25. Inventaire des centrales existantes](#)

49 [Tableau 3-26. Production d'électricité par centre hydroélectrique par an \(en kwh\)](#)

50 [Tableau 3-28. Evolution de la production d'eau potable par centre par an en \(en m3\)](#)

51 [Tableau 3-29. Ventes eau par catégorie par an en fbu](#)

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

52 [Tableau 3-31. Consommation d'électricité par catégorie d'abonnés en valeur par an \(fbu\)](#)

53 [Tableau 3-32. Evolution du nombre de compteurs \(abonnés de la REGIDESO\) en électricité par an et par centre de consommation](#)

54 [Tableau 3-34. Inventaire des bornes fontaines de la regideso par centres par an](#)

55 [Tableau 3-35. Infrastructures publiques et les centres électrifiés par des systèmes solaires photovoltaïques par an](#)

56 [Tableau 3-36. Quelques données techniques de l'aber par an](#)

57 [Tableau 3-37. Evolution du nombre de clients par catégorie sur les réseaux des 5 marchés de l'aber par an](#)

58 [Tableau 3-39. Production d'électricité par microcentrale de l'aber par an \(en kWh\)](#)

59 [Tableau 3-40. Production DE LA tourbe par an \(en tonnes\)](#)

60 [Tableau 3-41. Inventaire des stations-service du carburant par province par an](#)

61 [Tableau 3-42. bagasse et énergie produite à la sosumo par an](#)

62 [Tableau 3-43. Nombre d'abonnés, branchement prive en milieu rural par province par an](#)

63 [Tableau 3-44. Evolution du nombre de bornes fontaines fonctionnelles par province par an](#)

64 [Tableau 3-50. Linéaire \(en km\) des réseaux d'eau potable par gravitation en milieu rural par province par an](#)

65 [Tableau 4-1. Synthèse des émissions de gaz à effet de serre pour le module « ENERGIE » en Gg](#)

66 [Tableau 4-2. Synthèse des emissions \(en TJ\) par secteur d'activités et par type de combustible de 2015 a 2019](#)

67 [Tableau 4-6. Conditions générales de rejet des eaux usées domestiques dans les eaux de surfaces](#)

68 [Tableau 4-7. Normes générales de rejet des eaux usées industrielles dans les égouts et les eaux de surface](#)

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

- 69 [Tableau 4-8. Condition de rejet des eaux usées industrielles par catégories d'industries dans les eaux de surface](#)
- 70 [Tableau 4-9. Quantité des eaux usées traitées par an \(en mètre cube\)](#)
- 71 [Tableau 4-10. Sociétés vidangeurs et quantités vidangées par an \(en mètre cube\)](#)
- 72 [Tableau 4-11. Répartition \(en %\) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées en mairie de Bujumbura par an](#)
- 73 [Tableau 4-12. Production des déchets par origines par an](#)
- 74 [Tableau 4-13. Production des déchets par les principales industries \(2012-2016\)](#)
- 75 [Tableau 4-14. Etat des lieux des huiles contenues dans les transformateurs inventoriés en 2016](#)
- 76 [Tableau 4-15. : Plan d'élimination des huiles présumées à PCB et des déchets PCB de 2017 à 2025](#)
- 77 [Tableau 4-16. Les émissions de POPs non intentionnels en 2004 et 2015](#)
- 78 [Tableau 4-18. Equipements utilisés par l'obuha par an](#)
- 79 [Tableau 4-19. Utilisation des produits phytosanitaires par an](#)
- 80 [Tableau 5-1. Personnel formé sur la protection civile et la gestion des catastrophes par an](#)
- 81 [Tableau 5-2. nombre de maisons et infrastructures détruites par type de catastrophe et par an](#)
- 82 [Tableau 5-3. Décès enregistrés par type les catastrophes et par an](#)
- 83 [Tableau 5-4. Superficie de terrains et champs endommagés en ha par type de catastrophe et par an](#)
- 84 [Tableau 5-6. Statistiques sur l'effectif des morts en situation d'urgence avec afflux massif des cadavres et gestion des fosses communes par an](#)
- 85 [Tableau 5-7. Superficie emportée par les feux de brousse en ha par an](#)
- 86 [Tableau 6-1. La population par province par an](#)

III. Etat des lieux des statistiques environnementales

87	Tableau 6-2. Lieu d'aisance utilisé par les ménages (en %)
88	Tableau 6-3. La morbidité pour les maladies à transmissions vectorielle par an
89	Tableau 6-4. Les décès causés par Maladies et pathologie véhiculées par l'air par tranche d'age et par an
90	Tableau 6-5. Les décès causés par les maladies hydriques et maladies à transmissions vectorielles par tranche d'age et par an
91	Tableau 7-1. Arbres produits en 2021
92	Tableau 7-3. Courbe de niveaux tracés dans la province de Bujumbura en 2021
93	Tableau 7-4. Nombre de plants produits et distribués en 2021
94	Tableau 7-6. Engrais distribués pour les semences de riz en 2021
95	Tableau 7-8. Type et nombre d'arbres produits par les Projets/ONGs (en 2022)
96	Tableau A-1. Les sources d'eau thermales au Burundi
97	Tableau A-2. Types de forêts et leurs essences
98	Tableau A-3. Espèces végétales envahissantes
99	Tableau A-4. Types d'écosystèmes et leurs végétations
100	Tableau A-5. Espèces végétales endémiques
101	Tableau A-6. Les principaux arbres et autres plantes menacées
102	Tableau A-7. Les mammifères endémiques identifiés
103	Tableau A-8. Les oiseaux menacés d'extinctions
104	Tableau A-9. Espèces d'oiseaux endémiques identifiés
105	Tableau A-10. Mammifères menacées d'extinction
106	Tableau A-11. Les reptiles menacés d'extinction
107	Tableau A-12. Sites touristiques par province et par nature
108	Tableau A-13. Document pour la réglementation de l'environnement
109	Tableau A-14. Les décrets fixant les différentes aires protégées du Burundi



MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION.